



# NAO 2016 : les profits décollent, nos salaires stagnent !

2 réunions de négociations salariales se sont tenues les 27 et 29 janvier. Sans surprise, la direction a joué son rôle en rappelant combien le monde était cruel autour d'Air France et combien nous avons été gâtés depuis 10 ans.

Notons que la direction a enfin organisé les NAO en janvier et non en mars comme à l'accoutumée. Ceci n'est pas innocent puisque les résultats financiers 2015 vont tomber mi-février. Et ils vont être bons. **Il était donc urgent pour la direction de négocier au rabais avant la publication des résultats...**

Voici les mesures proposées lors de la seconde et dernière réunion de **négociations** :

## 1. Augmentation générale = 0 €

2. Prime exceptionnelle de **300€ bruts** pour les non cadres et CTE et 400€ bruts pour les cadres, proratisation maintenue mais avec **plancher à 125€**.
3. Le salaire minimum garanti passe à 22 750€ bruts, la **PUA à 1400 euros** et sera versée le 15 juin au lieu du 30.
4. Mesure spécifique sol : **enveloppe individuelle de 1,4 %** par entité (promos, augmentation individuelle de performance, ancienneté, prime exceptionnelle individuelle...).
5. Mise en place d'une **part variable individuelle pour les cadres N2.2** qui pourra donner lieu à un versement sur la paie d'avril 2016.
6. Revalorisation de la plage N1 + N2 de **1 point au 1<sup>er</sup> avril** au lieu du 1<sup>er</sup> Juillet.
7. Clause d'ajustement en fonction de l'évolution de l'entreprise et de l'environnement économique.

## Notre analyse :

### Le compte n'y est clairement pas.

Des augmentations individuelles, données à la discrétion de l'employeur, ne remplaceront jamais des augmentations générales de salaire.



Nous avons demandé que ces séances de négociations se tiennent après la publication des comptes annuels. Il est clair que l'entreprise aurait difficilement pu afficher la même posture si notre demande avait été entendue.

Nos salaires sont bloqués depuis maintenant 4 longues années, ce qui induit une réelle baisse de notre niveau de vie. Nous constatons à regrets que l'arrivée d'un nouveau DGRH ne semble pas changer grand-chose, le logiciel utilisé est le même, l'austérité salariale est toujours de mise. A Air France, comme partout ailleurs, un salarié est un coût, un poids, une variable d'ajustement.

Cette NAO 2016 est une farce, surtout au regard des résultats financiers à venir. **Après 4 années de durs sacrifices, les salariés Air France étaient en droit d'attendre une reconnaissance, un juste retour de leurs efforts sur leurs fiches de paie.** La situation financière le permet. La direction gère tout par le seul prisme de la finance et empêche le progrès social pour lequel la CGT appelle les salarié(e)s à se mobiliser.

**Cet accord, qui va à l'encontre des intérêts des salariés ainsi qu'à ceux de l'entreprise, ne peut être signé en l'état. La CGT appelle les salariés à exprimer à chaque niveau hiérarchique son mécontentement et son exigence de voir son salaire de base revalorisé.**

**cgtairfrance.com**

Tél. : 01 41 56 04 08/11 - Fax : 01 41 56 04 19 - courriel : contact@cgtairfrance.com



Cgt AirFrance



CGTAIRFRANCE



cgtairfrance

